

Paris, le 31 mars 2025

*Prix 2025 de thèse de Droit social
attribué par l'UIMM*

Madame, Monsieur,

Pour encourager la recherche en matière de droit du Travail ou de la Sécurité sociale, l'**Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)** offre, chaque année, un **prix de dix mille euros (10 000 €)** qui couronne une thèse de doctorat, portant sur un sujet innovant dans ces domaines et tenant compte des problèmes concrets auxquels sont confrontées les entreprises, industrielles en particulier.

Cette thèse doit être **soutenue entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 et transmise à l'UIMM au plus tard le 11 juillet 2025**. Le prix, accompagné, si l'auteur en est d'accord, de la prise en charge partielle du coût d'édition de la thèse, est primé par un jury, selon les conditions fixées par le règlement joint en annexe.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire connaître cette initiative en faveur de la recherche universitaire à tous ceux qu'elle pourrait intéresser. Nous vous invitons à consulter nos informations sur le site uimm.lafabriquedelavenir.fr.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.



HUBERT MONGON
Délégué général

Pièces jointes :

- Kit de communication du prix 2025 de thèse de droit social (Affiche, visuels pour newsletter et réseaux sociaux)
- Dossier de candidature contenant les conditions générales et le règlement du prix de thèse